



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que la population du territoire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud est invitée à assister à une séance extraordinaire publique du conseil des commissaires qui se tiendra le mardi 4 décembre 2018, à 19 h 30.

L'ordre du jour est composé des points suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 23 OCTOBRE 2018

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. DOSSIERS PRIORITAIRES

- 5.1 Décision d'assujettissement à la tarification rétrospective de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST)
- 5.2 Rapport annuel de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2017-2018
- 5.3 Nomination au poste de directrice ou directeur des Services éducatifs de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud
- 5.4 Entente de principe intervenue entre la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)
- 5.5 Nomination aux divers comités du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2018-2019 : mise à jour
- 5.6 Nomination d'un (e) représentant (e) de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud au conseil d'administration du centre d'excellence en production porcine
- 5.7 Adhésion au regroupement d'achats pour les assurances de dommages de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud
- 5.8 Entente portant sur les conditions d'utilisation mutuelle de matériels, locaux, terrains, jeux, etc. entre la Commission scolaire de la Côte-du-sud et la Municipalité de Beaumont
- 5.9 Transfert de mandat relativement à l'action collective sur les frais exigés aux parents
- 5.10 Adjudication du contrat de construction pour la rénovation majeure après sinistre de l'école de Saint Just (Saint-Just-de-Bretonnières)

6. RAPPORT DES COMITÉS

- 6.1 Comité de parents
- 6.2 Comité consultatif du transport
- 6.3 Comité EHDAA
- 6.4 Comité directeur de l'informatique – Compte rendu de la rencontre du 11 octobre 2018

7. INFORMATIONS

- 7.1 Lettre de la Direction générale des infrastructures – Aide financière dans le cadre des mesures régulières et additionnelles de maintien des bâtiments et de résorption du déficit de maintien pour l'année scolaire 2018-2019
- 7.2 Lettre du bureau de la Sous-Ministre – Action collective frais exigés aux parents

8. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

Ce présent avis remplace celui paru le 23 novembre dernier.

Cette séance se tiendra au siège social situé au 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Donné à Montmagny, ce 29^e jour de novembre 2018.

Caroline Isabelle, secrétaire générale